

n°66

Septembre
2021

BOIS du Nord

Bulletin trimestriel d'information des propriétaires forestiers des Hauts-de-France

Rendez-
vous
FORÊT-BOIS

1^{er} et 2
octobre 2021
-
Villers-Châtel
(62)



4

DOSSIER
Produire du bois
de qualité

10

TÉMOIGNAGE
Easy Bois a fêté ses 10 ans
d'existence

11

FICHE TECHNIQUE
L'équipement
du propriétaire
forestier


CNPF
Centre Régional
de la Propriété Forestière
HAUTS-DE-FRANCE

Éditorial

Sommaire

- 2** **Éditorial**
- 3** **Agenda des réunions**
- 4** **Dossier :**
Produire du bois de qualité
- 8** **Zoom sur :**
Favoriser les mares forestières
- 9** Un premier site « Label Bas Carbone en Hauts-de-France »
- 10** **Témoignage :**
Easy Bois a fêté ses 10 ans d'existence
- 11** **Fiche technique :**
L'équipement du propriétaire forestier

La rentrée est pleine d'incertitudes avec la crise sanitaire qui se prolonge et continue d'impacter nos activités. Heureusement, la filière forêt-bois résiste et la demande en bois atteint des niveaux inégalés. Les chênes de mauvaise qualité trouvent preneur à des



prix jusqu'à alors inconnus, et l'on ne peut que vous recommander de les mettre sur le marché pour éliminer de vos parcelles ceux qui présentent un aspect brogneux, les arbres tordus, couverts de gourmands, dont les valorisations étaient jusqu'à présent limitées, dans les meilleures situations, à de la charpente, du bois de calage, de la palette ou du bois énergie. On ne sait jamais si cette embellie va durer et dans l'affirmative, combien de temps. Éliminer ces arbres permet de replanter ou régénérer des parcelles et de viser une production de bois de qualité qui sera toujours plus rémunératrice que des arbres mal conformés ou présentant d'importants défauts. Pour parvenir à produire du bois de qualité, tailles de formation et élagages sont des opérations indispensables : les premières pour produire un tronc le plus droit possible et les secondes pour éliminer progressivement les branches réparties tout le long de ce tronc. Il existe pourtant quelques propriétaires qui, bien qu'ayant réalisé d'importants investissements dans leurs plantations, les négligent et ne réalisent pas ces opérations indispensables ou les programment trop tardivement, ruinant alors les investissements initiaux. Ce dossier complet est donc destiné à rappeler une partie des règles de conduite des jeunes arbres issus de plantation ou de régénération. Ces opérations chronophages et coûteuses doivent être réalisées avec discernement. Elles doivent se poursuivre avec des éclaircies judicieusement programmées et elles aussi progressives, qui ne sont pas abordées dans ce dossier. La sylviculture est un métier contraignant et technique, si les arbres poussent tout seuls, ils doivent néanmoins être accompagnés tout au long de leur croissance.

Cette rentrée sera l'occasion pour tous les propriétaires de participer à la troisième édition du salon de la filière forêt-bois. Les deux précédentes éditions s'étaient déroulées à Flixecourt dans la Somme puis à Saint-Gobain dans l'Aisne. Cette année, c'est dans le cadre prestigieux du château de Villers-Chatel que se déroulera notre manifestation, les vendredi 1^{er} et samedi 2 octobre. Des exposants plus nombreux et des démonstrations et activités encore plus diversifiées vous seront proposés comme le précise le programme situé en page 3. Venez nombreux, seuls ou en famille pour découvrir toutes les facettes et les métiers que notre filière propose.

Bonne lecture de ce numéro

BOIS du Nord

Directeur de la publication :
Régis LIGONNIERE

Responsable de la rédaction :
François-Xavier VALENGIN

Trimestriel gratuit édité à 13 000 exemplaires
par le CRPF Hauts-de-France

Dépôt légal : 09/2021
N°ISSN : 1245-2424

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE HAUTS-DE-FRANCE
96 rue Jean Moulin - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 33 52 00

Courriel à : hautsdefrance@crpf.fr
Site internet : www.hautsdefrance.cnpf.fr

Amaury LATHAM

Président du CRPF
de Normandie

Henri de THEZY

Président du CRPF
Hauts-de-France
et de FRANSYLVA Somme



Région
Hauts-de-France

3^{ème} salon de la filière forêt-bois régionale à Villers-Châtel

Infos pratiques

- **Date** : Vendredi 1^{er} et samedi 2 octobre
- **Horaires** : 9 h 30 – 18 h
- **Accès** : 92 rue Emile Delaire
62690 Villers-Châtel
Coordonnées GPS,
RGF93 : 670504, 7030834
WGS84 : 50°22'28.1"N,
02°35'09.3"E (50.3745, 2.5859)



Les exposants

- **Les pépiniéristes et fournisseurs de protection gibier** : Crété, E2D, Lemonnier, Thieffry, Sarl France peuplier ;
- **Les entreprises d'élagage** : de Lencquesaing, Hévéa, Zanelli ;
- **Les gestionnaires de forêt et systèmes de gestion informatisée** : Apinfor, Cofnor, Coforaisne, NSF 2A, Aurélien Vasseur et l'association picarde des experts forestiers ;

- **Les interprofessions, Etablissements publics, Lycées professionnels, Syndicats de propriétaires forestiers régionaux** : l'association peuplier, la Fédération CAPEB, le CRPF, Entrepreneurs des Territoires, l'Interprofession Fibois Hauts-de-France, FRANSYLVA, l'ONF, la certification PEFC, les lycées de Pierrefonds et de Bavay, l'IDF ;
- **Les fournisseurs de chaudières bois-plaquettes-granulés** : Hargassner
- **Les entreprises de l'exploitation forestière et valorisation des bois**: DEE, Delestrez, David Drouin, Easy Bois, Fichaux, Lefeuvre, le pôle Trait du Nord ;
- **Les entreprises de la transformation et construction bois** : Cattinair, Nobécourt, Techno Pieux, Plateforme bois Hauts-de-France ;
- **Les établissements de formation** : Compagnons du devoir, Lycées Chochoy, Jacques Le Caron, Jean Prouvé, St Rémi ;
- **Les fabricants de matériels et vêtements** : Husqvarna, Solidur, Stihl ; Gamm Vert

Conférences le samedi

- La construction bois : quelles essences, quels principes constructifs par Fibois Hauts-de-France ;
- Faire face aux problèmes sanitaires en forêt par Marie Pillon et Benjamin Cano, Correspondants Observateurs au Département de la Santé des forêts ;
- Préparer le sol pour réussir sa plantation : Claude Becker, concepteur de matériels.



Pass sanitaire et masque obligatoires sur place

Des démonstrations de matériel

De nombreux exposants réaliseront des démonstrations de matériels : ameublement du sol avant plantation, abattage de grumes, débardage mécanisé et à cheval, sciage par une scierie mobile, élagage avec nacelle et de type « taille douce ».

Des compétitions le samedi

Une coupe de bois sportive, un concours de débardage à cheval, en partenariat avec Trait du Nord.

Pour en savoir plus :

www.hautsdefrance.cnpf.fr

rubrique informez-vous

Renseignements : fx.valengin@cnpf.fr

Agenda des réunions

Aisne

- Mercredi 13 octobre à Serain : Premiers entretiens des plantations de feuillus en terre agricole
- Lundi 18 octobre : La populiculture, lieu à venir

Oise

- Jeudi 16 septembre : « La réussite des plantations forestières face aux défis sanitaires » à Auteuil

→ Lundi 27 septembre : La populiculture, lieu à venir

Nord

- Lundi 20 septembre : La populiculture, lieu à venir
- Vendredi 8 octobre : Préservation des sols et accès en forêt, à Felleries

Produire du bois de qualité

Jean Lemaire © CNPF

Viser la production de bois de qualité doit être un objectif pour tout propriétaire : elle conditionne ses revenus, permet de valoriser ses produits dans différentes filières de transformation et assure plus aisément le renouvellement des parcelles. Elle facilite également la vente des produits : les bois de qualité sont toujours plus recherchés que les bois médiocres : l'acheteur, le transformateur sait que le rendement matière sera bien meilleur et qu'il aura la possibilité de valoriser les différentes composantes de la grume avec un minimum de déchets (purgés, nœuds, aubier, ...).

Toutefois, pour atteindre cet objectif, il est indispensable de réaliser, sur les peuplements jeunes, des interventions régulières de taille et d'élagages jusqu'à obtenir une bille de pied élaguée sur une hauteur minimale de 6 m. Il est essentiel de rappeler les principes qui régissent ces techniques pour être efficace et ne pas gaspiller son temps ou son argent dans des interventions superflues ou trop tardives.

Distinguer taille et élagage

La taille vise l'obtention d'un tronc le plus droit possible. Elle élimine donc assez vite les fourches simples ou multiples susceptibles de concurrencer l'axe principal du tronc. **La taille est donc une opération sélective réalisée de haut en bas.**

L'élagage est une opération systématique de coupe des branches le long du tronc. Elle est réalisée de bas en haut la plupart du temps



Gilles Poulain © CNPF

Un élagage trop tardif et aucune taille de formation

Les cloisonnements sylvicoles

Pour intervenir précocement sur de jeunes arbres, il faut pouvoir y accéder car les interventions sont manuelles. Les cloisonne-

ments sylvicoles doivent donc être réalisés préalablement dans les plantations ou les régénérations naturelles alternativement, un interligne sur deux jusqu'à ce que le couvert (ensemble de la cime des arbres) se referme et limite le développement de la végétation au sol. Dans les secteurs où le Cerf et / ou le Chevreuil sont abondants, une zone tampon doit être préservée devant les arbres pour entraver l'accès à ces animaux.



Gilles Poulain © CNPF

Les cloisonnements sylvicoles facilitent les interventions

Le respect du bourrelet de cicatrisation

Dès qu'il s'agit de couper une branche, il est essentiel de veiller à bien positionner l'outil de coupe pour que la cicatrisation de la plaie se fasse le plus rapidement possible. Il est évident que lorsque l'on intervient sur des hauteurs importantes, le respect de cette règle est plus difficile. Dans tous les cas, on évite de laisser un chicot qui va pourrir et risquer de créer un nœud noir à l'intérieur de la grume. On coupe la branche immédiatement au-dessus du bourrelet de cicatrisation. Ce bourrelet ou ride de l'écorce est situé à la base de la branche. C'est lui qui assure la cicatrisation de la plaie. Lorsque les opérations sont correctement réalisées, l'application d'un produit sur la plaie n'est pas nécessaire. Le goudron de Norvège en particulier est à proscrire, car il peut provoquer plus de dommages que de bénéfices.

La taille de formation : favoriser un tronc unique, le plus droit possible

Durant les premières années, les jeunes arbres sont soumis à des aléas divers (insectes, gel, vent, oiseaux, ...) provoquant la nécrose de la pousse terminale, sa déformation ou sa rupture. Il en résulte l'émission de branches latérales souvent multiples, à l'origine du développement du tronc en plusieurs ramifications en forme de chandelier. Une intervention rapide l'année qui suit permet de rectifier le défaut pour ne laisser qu'une tige unique, futur tronc. Ces interventions sont à réaliser jusqu'à ce que la tige atteigne une hauteur de 6 m minimum et développe au-delà, une tête (houppier) ramifiée. Les premières années, tant que la hauteur du jeune plant ne dépasse pas 2,50 m, l'intervention manuelle est rapide et réalisée au sécateur. Au-delà, le recours au sécateur emmanché ou à la perche devient vite indispensable pour assurer la coupe des fourches, branches obliques en concurrence avec le tronc principal. Ces interventions doivent être régulières : à minima chaque année sur les essences à croissance rapide (érables, Merisier, noyers). Dans un premier temps, il est essentiel de conserver des branches horizontales latérales le long du tronc car elles participent à la croissance de l'arbre et à son équilibre.



Les tailles de formation favorisent un tronc unique sur 6 m

Il est important de pratiquer les tailles de formations de haut en bas : on élimine en priorité les fourches et les branches obliques situées en partie sommitale avant de poursuivre vers le bas de l'arbre : les branches de la partie sommitale grossissent plus rapidement et doivent souvent être éliminées en priorité.

Cas particulier : le recépage

Pour certains plants flexueux au démarrage ou de vigueur modérée, le recépage peut permettre d'obtenir une tige droite et vigoureuse. La flexuosité peut résulter de l'abondance de la ronce obligeant les jeunes sujets à pousser de travers pour aller chercher la lumière nécessaire à leur développement. Dans les cas d'une flexuosité modérée, l'arbre peut, avec le temps, réussir à former un tronc beaucoup plus droit. Mais lorsque la courbure basale est très prononcée, le recépage peut permettre de récupérer une tige droite issue d'un rejet de souche : en mars, il suffit de couper au ras du sol la tige flexueuse pour générer un ou des rejets droits dont on ne conservera que le plus vigoureux.

Les élagages

Au fur et à mesure que le tronc prend forme, et acquiert les dimensions indicatives d'une grosse bouteille (7 à 12 cm de diamètre), les branches horizontales sont



Les élagages éliminent progressivement les branches le long du tronc

coupées progressivement jusqu'à la hauteur indicative de 6 m. Il est important d'être progressif pour éviter les réactions violentes consécutives à une intervention trop brutale (apparition de rejets vigoureux). Par ailleurs, l'élagage est réalisé de bas en haut à la différence de la taille de formation.

Taille maximale des branches coupées

Que ce soit en taille ou en élagage, la grosseur des branches coupées ne doit pas dépasser 3 à 4 cm. Au-delà, on expose la plaie à des parasites et donc le bois à des cavités et pourritures dont le développement sera dépendant des caractéristiques de l'essence considérée. Avec une vitesse de cicatrisation de l'ordre de 1 cm / an, la coupe d'une branche de 3 cm à la base cicatrisera en 3 ans environ.

Importance capitale de l'accompagnement

On désigne par accompagnement, les arbres et arbustes sans intérêt productif, mais qui exercent un rôle cultural essentiel : par leur proximité vis-à-vis de l'arbre objectif dont ils protègent le tronc des excès de lumière, les branches latérales seront moins nombreuses et de plus faible diamètre. Elles seront donc plus faciles à couper, mais cela ne dispense cependant pas une ou des interventions : si ces branches meurent faute de lumière, l'élagage est préférable pour éviter la présence de nœuds noirs au sein du tronc, surtout avec des essences comme le Merisier.

Périodes d'intervention

Il faut éviter d'intervenir durant les périodes de montée de sève, sauf pour certaines tailles particulières (tailles en têtard, recépage), soit de février au 15 juin environ selon les années. Les tailles d'essences fruitières (Noyer, Merisier, Poirier,...) doivent être réalisées de préférence en juillet-août, durant la période de végétation. On évite ainsi la gommose sur Merisier et une mauvaise cicatrisation (sur noyers) liée à la production de rejets au niveau de la plaie de coupe. L'avantage d'une taille estivale est lié à la protection naturelle de la sève. Elles sont cependant plus délicates à réaliser en raison du poids plus important de la branche qui porte les feuilles et des difficultés de bien visualiser les branches à couper pour des raisons identiques. Un inconvénient aussi est lié aux conditions de réalisations de ces interventions en été : la chaleur éventuelle, les moustiques et les taons augmentent la pénibilité de l'exercice. Pour les essences à bois dur comme les chênes, le Châtaignier et le Hêtre, les interventions de taille et d'élagage seront le plus souvent réalisées au moment de la chute des feuilles, soit de novembre à février (hors période de gel).

Nombre d'arbres sur lesquels intervenir ?

Les interventions de taille ou d'élagages représentent un investissement non négligeable lorsque l'on fait appel à une entreprise, ou elles sont chronophages si le propriétaire les réalise lui-même. Il est donc essentiel de n'élaguer que le strict nombre d'arbres nécessaire, car il est évidemment



On intervient sur un nombre d'arbres décroissant, inutile de travailler des arbres destinés au bois de chauffage

contre-productif d'élaguer les arbres qui seront éliminés dans les premières éclaircies et destinés aux filières bois de chauffage / bois énergie. Les interventions seront donc concentrées sur la majeure partie des plants issus de plantation ou environ 800 plants s'il s'agit d'une régénération. Cette densité va rapidement décroître pour atteindre, lors des dernières interventions d'élagage, 2 fois la densité optimale du peuplement. Cette densité varie selon l'objectif de dimension à la récolte et selon l'occupation du houppier de l'arbre à l'âge adulte. Ainsi, en peuplement de chênes il faudra « conduire » 160 à 180 arbres / ha tandis qu'en peuplement de Châtaignier, cette densité sera de 240 à 300 tiges / ha. La moitié des arbres partira lors des éclaircies et le restant sera récolté lors de la ou des coupes du peuplement final.

Quand démarrer et sur quelle durée tailler et élaguer ?

Avec les essences à croissance rapide, les tailles de formation et les élagages doivent être terminés vers 8 – 12 ans environ. Pour les essences à croissance plus lente comme les chênes et le Hêtre, il faut plutôt œuvrer durant les 15 à 20 premières années. Il est important de débiter les premières tailles un an après la plantation, soit à partir de la seconde saison de végétation qui suit la mise en terre des plants. Il faut aussi souli-

gner que la densité de plantation et la présence de l'accompagnement contribuent à limiter le temps de taille et d'élagage. Ces éléments sont donc à prendre en compte avant plantation : une plantation dense représentera un investissement initial plus coûteux avec un suivi en tailles et élagages moins élevé a priori qu'une plantation à faible densité. L'origine génétique du matériel végétal permet aussi de réduire les opérations de taille : le matériel végétal étiqueté bleu (certaines performances testées) ou rose (issu de verger à graines) aura généralement une dominance apicale plus marquée par exemple.

Dans les régénérations naturelles, les tailles de formation et élagages sont généralement moins chronophages : la densité des semis augmente le nombre potentiel de tiges d'avenir et la présence d'une végétation d'accompagnement limite le développement des branches latérales.

À consulter, en téléchargement sur le site internet du CRPF Hauts-de-France"





Un élagage trop tardif et à la mauvaise période est improductif

Les erreurs à éviter

Dans toutes les situations, tailles et élagages sont nécessaires. La première erreur est donc de ne rien faire pour les raisons évoquées plus haut.

La seconde erreur est de pratiquer des opérations tardives : les branches coupées peuvent être trop grosses et la cicatrisation longue, provoquant ainsi des pourritures au sein de la grume. Par ailleurs, la quantité de bois sans nœuds sera plus faible qu'avec des interventions précoces et régulières.

La confusion entre taille et élagage constitue une autre source d'erreurs : en ne pratiquant que des élagages, les branches obliques, les fourches situées en tête de l'arbre ne sont pas éliminées assez rapidement. Elles grossissent donc plus vite et engendrent des plaies plus importantes lorsqu'on les coupe.

Une intervention à la mauvaise période est aussi génératrice de problèmes : certaines essences comme le Merisier supportent difficilement les tailles hivernales, lesquelles peuvent être source de maladies et engendrer la mortalité des arbres plantés. Si l'on intervient au printemps, en période de montée de sève, des écoulements importants peuvent survenir au niveau des plaies et donc affecter la vigueur de l'arbre.

Le temps cumulé de taille et d'élagage

Peu d'études ont été conduites sur le sujet, mais les chiffres dont on dispose pour des reboisements installés à faible densité (408

plants / ha) montrent que le temps cumulé nécessaire pour former une bille de pied de 6 m taillée et élaguée varie entre 15 et 25 heures/ha avec pour objectif une densité finale du peuplement de 80 arbres / ha. La variation dépend de l'essence, et de la présence ou non d'un accompagnement.

Le bilan économique

Bien qu'il représente un coût cumulé non négligeable, le bilan économique des tailles de formations et des élagages plaide en faveur de ces investissements : le bois d'œuvre de qualité se vend le plus souvent à des

prix 50 à 100 fois supérieurs (pour quelques essences) à celui de bois non élagués destinés au bois de chauffage / énergie. Les rares études réalisées sur le sujet montrent que le coût des tailles de formation / élagages représente, sur 10 ans, 40 à 60 % du coût d'investissement global d'une plantation en euros actualisés. On comprend aisément dans ces conditions l'intérêt de les limiter aux seuls arbres destinés à produire du bois d'œuvre.



Il faut viser la coupe de branches de petit diamètre (à gauche) pour limiter la dégradation du bois (à droite)

Favoriser les mares forestières

Définition

Etendues d'eau stagnante de taille variable (< à 0,5 ha) et de faible profondeur (< à 2m) les mares ne se vidangent pas comme les étangs et la lumière arrive jusqu'au fond contrairement aux lacs. Les eaux pluviales et/ou phréatiques qui les alimentent régulent l'hydrologie en forêt. D'origines diverses (naturelle dans certaines conditions topographiques) les mares résultent souvent d'une action anthropique, liée à un besoin (abreuvoir pour troupeaux et gibier, points de lutte contre les incendies, etc.). L'abandon des usages et le défaut d'entretien génèrent un comblement progressif par les végétaux qui l'entourent ; le milieu se ferme et l'eau n'est plus stockée. Si les intérêts originels des mares ont régressé, ces dernières présentent **des caractéristiques écologiques remarquables favorables au potentiel de biodiversité et à la productivité des écosystèmes forestiers** : l'eau est source de vie. Le maintien et l'évitement de toute dégradation de ces milieux fragiles deviennent alors des enjeux de premier ordre dans un contexte de régression des zones humides sur notre territoire.

La Salamandre tachetée est une espèce dont le cycle de vie est lié aux mares forestières. Une mare peut vite se fermer si les entretiens manquent (ci-dessous les ligneux ont colonisé les berges).



Mare forestière

Principes d'entretien

Les travaux doivent être progressifs et ne concerner qu'une partie de la mare à chaque intervention (1/3 à 2/3 de la surface ou du pourtour).
 → Favoriser un ensoleillement direct sur 2/3 de la mare et limiter les apports de matière organique liés à la végétation alentour (coupe des végétaux, maintien d'une bande enherbée) ;

la mare pendant quelques jours (temps pour la faune de vase de retourner dans la mare) ;

→ Réaliser les interventions uniquement entre octobre et janvier, en dehors des périodes de forte activité des espèces faunistiques et floristiques.

Points réglementaires à garder en tête

Plusieurs réglementations délimitent les conditions de création d'une mare :

→ La Loi sur l'Eau encadre les pratiques sur les mares > 1000 m². Au-delà de cette surface et d'une profondeur de 2 m, le chantier est soumis à autorisation de la mairie, rendue après avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Des réglementations existent également sur les espèces protégées. Enfin, les contrats Natura 2000 peuvent déterminer une surface maximum ou minimum à restaurer en fonction des enjeux écologiques du site et du contrat souscrit ;
 → L'implantation d'une mare doit s'effectuer à plus de 35 m d'autres points d'eau (sources, forages, puits, aqueducs, cours d'eau, etc.). Pour les cours d'eau dont le lit mineur est inférieur à 7,5m, la distance minimale est de 10m ;



Salamandre

Interface privilégiée entre le milieu aquatique et le milieu forestier, la mare constitue un écosystème au fonctionnement complexe, ouvert sur les écosystèmes voisins et qui représente une forte variabilité biologique et hydrologique interannuelle.

→ Eviter le comblement par des travaux de curage partiels : le reprofilage des berges (pentes douces sur une partie) et du fond (paliers pour diversifier la flore facilite la circulation des amphibiens) ;
 → Evacuer les produits du curage ou des coupes après les avoir laissés au bord de

Attention ! Ne pas encombrer les mares avec les rémanents d'exploitation, éviter le passage d'engins lourds, prescrire tout drainage ou creusement de fossés à proximité et privilégier des travaux d'entretien manuels des mares pour assurer le maintien du régime des eaux. Pour plus de précisions sur les travaux de création, le cahier des clauses techniques particulières peut vous être envoyé par mail sur simple demande.

→ Une mare ne peut servir d'exutoire pour les eaux usées. Le propriétaire voit sa responsabilité engagée si les réglementations et/ou zonages environnementaux ne sont pas respectés.

Un premier site « Label Bas Carbone en Hauts-de-France »

Les gaz à effet de serre émis par les activités humaines, au premier rang desquels on peut citer le CO₂, sont reconnus comme étant les principaux responsables du réchauffement climatique. S'encrant dans une stratégie globale de réduction des émissions de CO₂, le Label Bas-Carbone a été développé comme un outil au service des entreprises souhaitant réaliser la compensation volontaire de leurs émissions de gaz à effet de serre et que celui-ci soit certifié au niveau national. Ce label permet ainsi de subventionner des projets séquestrateurs de carbone tout en ayant des garanties que ces projets soient bien mis en œuvre. Ce référentiel national a été agréé par le ministre de la Transition écologique et solidaire ainsi que par le Premier ministre.

Au niveau national, le CNPF est aujourd'hui leader sur le Label Bas-Carbone en forêt, ayant déjà accompagné la labellisation de 73 projets. Il a également développé les 3 premières méthodes forestières validées par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Ces méthodes indiquent les étapes à suivre pour la rédaction de projets labellisés. Elles sont opérationnelles depuis avril 2019 et permettent de subventionner des projets de boisement de terrain agricole, la reconstitution de forêts dégradées mais aussi la conversion de taillis bien venant en futaies sur souches.

En région Hauts-de-France, le Label Bas-Carbone fait son entrée avec un premier projet labellisé à Dompierre-sur-Authie. Il s'agit du boisement d'une prairie d'environ 2 ha attenante à une peupleraie. C'est le groupe La poste, déjà très engagé sur le label Bas-Carbone au niveau national, qui finance une partie de la plantation. Le CNPF a estimé la réduction d'émissions totales que générera le projet à 416 tonnes de CO₂.

Ce projet présente une portée écologique affirmée, visant à constituer un petit bois typique d'une forêt alluviale avec des essences locales et adaptées à la station, au rang desquelles on peut citer le Chêne pédonculé, l'Aulne glutineux ou encore l'Erable sycomore. Le projet prévoit de maintenir la partie humide de la prairie en zone ouverte afin de laisser s'y développer les espèces inféodées à ce milieu, et d'y installer une petite mare qui devrait constituer un milieu très favorable pour les espèces présentes. La forêt comportera de surcroît une large lisière arbustive constituant une zone attractive pour la faune. Ce petit bois d'agrément permettra également la consolidation des berges de l'Authie, le cours d'eau longeant la parcelle, grâce à l'implantation d'une ripisylve (boisement en bordure de cours d'eau) constituée d'aulne glutineux. Ces arbres permettront une filtration des eaux de pluies se déversant dans l'Au-

thie. Il s'agit donc d'un projet à fort « enjeu eau ».

Ce premier projet labellisé bas carbone en région Hauts-de-France présente donc un double avantage : il séquestre durablement du CO₂ et présente par ailleurs des co-bénéfices non négligeables sur la qualité de l'eau et la biodiversité notamment. La région présente une dynamique de boisement de terrain agricole importante mais également un besoin de renouvellement de peuplements dégradés, comme les frênaies chararosées. Dans ce contexte, le Label Bas-Carbone devrait apporter des solutions concrètes et ainsi se développer dans la région.



Vue de la plantation financée par le Label Bas Carbone

Easy Bois a fêté ses 10 ans d'existence

Laurent DEBARGE, vous venez de fêter les 10 ans de votre entreprise, pouvez-vous nous retracer votre parcours et présenter votre entreprise ?

Ingénieur agricole de formation, j'ai réalisé ma dernière année d'étude avec une spécialisation forestière et rédigé mon mémoire de fin d'études sur le bois énergie en 2000. A cette époque, la filière bois énergie balbutiait et les besoins étaient insignifiants. Passionné de sylviculture et de forêt, je souhaitais en faire mon métier mais je n'ai pas trouvé ma place à la sortie de mes études. J'ai alors travaillé 10 ans dans différentes entreprises de la région sur les métiers du recyclage du bois et sur la valorisation de la biomasse (compostage, méthanisation). C'est en 2010, avec le Grenelle de l'environnement que la France a fait le choix stratégique d'aider les chaufferies collectives et industrielles pour les orienter vers les énergies renouvelables. Le marché du bois énergie a alors connu un essor considérable.

C'est à ce moment que le projet d'**EASY BOIS** est né. Finie la vie de cadre salarié pour le lancement dans la vie entrepreneuriale. Lors de la création, la philosophie a été de valoriser au mieux la ressource bois, en respecter chaque usage pour être capable de fournir au mieux chaque utilisateur de bois. Ce positionnement, somme toute logique, a permis de se faire accepter petit à petit dans la filière et a contribué à satisfaire les besoins grandissants des chaufferies bois.

EASY BOIS est maintenant devenue une structure d'exploitation forestière, valorisant de la grume au bois de chauffage en passant par le bois énergie sur toutes les essences récoltées en région Haut-de-France. Nous travaillons aussi bien avec l'ONF, les propriétaires privés, les communes et les experts forestiers.

Vous êtes devenu un acteur incontournable de la filière forêt-bois régionale, comment fonctionnez-vous ?

Le modèle de développement d'EASY BOIS est basé sur ce que j'appelle le co-entreprenariat. Nous sommes sur des métiers très impliquants, qui nécessitent de l'attention, de l'investissement (humain et financier), de la proximité et beaucoup de suivi. Le développement se fait donc en partenariat avec des entreprises avec qui une complicité et un engagement fort sont noués. Ces entreprises mettent à disposition les moyens humains et matériels à l'année pour la bonne exécution des chantiers et des livraisons.

Ainsi, nous maîtrisons intégralement le chantier, de l'abattage à la livraison chez nos clients que ce soit en grumes pour le bois d'œuvre, en billons (grumier et plateau) ou en plaquettes forestières (camions à fond mouvant de 90 m³).

Nous avons également travaillé sur l'informatisation pour intégrer l'ensemble des données d'un chantier, mieux gérer nos stocks de bois afin de répondre au plus près des attentes de nos clients et partenaires.

Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous devez faire face au quotidien ?

Je ne parlerai pas de difficultés mais d'embûches car chaque problème a sa solution ; mais il faut quand même pas mal de sang froid pour résoudre ces équations avec autant de paramètres : les exigences des propriétaires (période de chasse, de nidification...), la réglementation, la desserte forestière, les places de dépôts pas toujours disponibles, la météo, le respect du tassement des sols, les besoins des usines....

Conscients de l'ensemble de ces enjeux, nous nous efforçons au quotidien de res-



Laurent et son équipe : Aude, Quentin et Victor

pecter tous ces paramètres et les acteurs pour réaliser nos chantiers dans la satisfaction de tous. J'explique régulièrement que dans bois énergie, il y a le mot énergie : les besoins des collectivités sont essentiellement en hiver. Nous devons donc être capables de charger un camion au milieu de la forêt, camion qui devra accéder au centre des grandes agglomérations pour livrer une chaufferie.

Une des difficultés également est le coût croissant du matériel et de la main d'œuvre qui nécessite d'avoir des chantiers d'une certaine taille pour permettre de les rentabiliser.

Quels sont vos souhaits pour développer et améliorer le fonctionnement de la filière ?

Un des souhaits serait de réussir à créer de nouveaux produits, de nouveaux besoins pour valoriser davantage l'ensemble de nos bois. Le marché, le besoin des scieries sont de plus en plus monospécifiques avec des besoins en volumes. On peine à valoriser l'ensemble de ce que la nature et la forêt nous offre. Je serais heureux de réussir à mieux valoriser la diversité de nos essences comme par exemple un beau Noyer, un Charme, un Merisier...

Comment imaginez-vous le développement d'Easy Bois dans 10 ans ?

Je souhaite que le développement d'EASY BOIS continue dans cet état d'esprit partenarial et collaboratif pour essayer de satisfaire au mieux les propriétaires et l'ensemble des besoins de la filière bois.

EASY BOIS sera présent sur le salon régional forêt bois et vous accueillera avec plaisir sur son stand.

L'équipement du propriétaire forestier

On trouve sur le marché différents matériels à des prix très variables selon leur qualité.

Sécateurs manuels

Il en existe de très nombreuses marques, les modèles à pièces (lames, ressorts,...) changeables sont à privilégier et les marques comme FELCO, BAHCO ... font partie des références que les professionnels utilisent le plus souvent. Les deux parties doivent être constituées d'une lame coupante et d'une autre effilée pour obtenir une coupe correcte. A contrario, les modèles avec une partie à enclume sont à proscrire car il y a écrasement des tissus du bois. La partie coupante doit être affûtée régulièrement pour que la qualité de la coupe soit la meilleure possible et facilite le travail de l'opérateur.

Scies de poches

Comme pour le sécateur, la scie est l'outil que tout propriétaire sylviculteur doit avoir en poche lorsqu'il parcourt ses bois. Les modèles les plus adaptés sont dotés d'une lame à double denture efficace et performante. L'idéal est d'opter pour une scie repliable afin d'éviter les blessures lors des manipulations, mais on peut aussi opter pour une sacoche portée en bandoulière laissant les mains libres à l'opérateur qui ne l'utilise pas. La lame est souvent interchangeable car elle peut casser si elle est soumise à une torsion latérale. On ne peut les affûter à la différence des sécateurs. Elles peuvent couper des branches jusqu'à environ 8 cm de diamètre, sans trop de difficultés, selon la dureté du bois, la longueur et l'épaisseur de la lame. Côté marques, ARS, SILKY, WOLF, STIHL, GARDENA,... le choix est assez vaste.

Sécateurs électriques

Développés en arboriculture ou dans le vignoble pour limiter les tendinites issues

de la répétition de ces tâches, les sécateurs électriques sont désormais utilisés pour réaliser tailles de formation et élagages. Dotés d'une petite batterie de poids souvent inférieur à 2 kg et portée en ceinture, leur autonomie est généralement suffisante pour une journée d'utilisation complète. Leur capacité de coupe permet d'intervenir sans difficultés sur des branches jusqu'à 4,5 cm de diamètre selon les modèles. Il est important d'être très vigilant pour éviter de se couper un doigt et de positionner le holster au niveau du poignet portant le sécateur pour ne pas couper le fil d'alimentation. Les prix élevés des matériels de qualité ne justifient un tel investissement que pour les propriétaires qui doivent tailler et élaguer un nombre élevé de plants. Certains fabricants proposent des perches de 1,5 m à 2 m qui permettent donc d'intervenir sur pratiquement 4 m de hauteur selon la taille de l'opérateur. Les marques les plus performantes sont PELLENC, ELECTROCOUP, BAHCO.

Pour des sécateurs électriques de qualité il faut envisager un budget d'environ 800 à 1200 €. Les quelques propriétaires qui ont investi dans ces matériels ne regrettent pas leur investissement.



A minima, il faut un bon sécateur !

Les perches d'élagage : échenilloirs et scies emmanchées

Ces outils manuels permettent de tailler et élaguer sur des hauteurs importantes souvent supérieures à 6 m selon la longueur de la perche déployée. Le système télescopique se déploie sans trop de difficultés mais il est recommandé d'éviter de le faire à chaque arbre, compte tenu du temps que nécessite cette opération.



Le sécateur électrique libère de la pénibilité de ce travail



Gilles Poulain © CNPF

Le matériel de base pour le propriétaire forestier sylviculteur ne demande pas un investissement conséquent

Idem pour la partie coupante : on peut opter pour le sécateur actionné par une corde ou bien une scie. Le plus souvent, c'est la scie qui sera montée.

A double denture, comme pour les modèles de poche, les scies réalisent des coupes franches avec une relative facilité même si une journée complète d'intervention est fatigante pour l'opérateur. La scie est dotée en partie basse d'un ergot tranchant qui limite la déchirure provoquée par la chute de la branche lorsqu'elle est pratiquement coupée : dès qu'elle commence à pencher, l'ergot tranchant actionné vigoureusement de bas en haut sectionne la base inférieure et coupe généralement la branche assez nettement, bien que cette opération ne soit pas toujours couronnée de succès, surtout lorsque l'on intervient sur des hauteurs importantes. Ces perches sont désormais en aluminium et donc relativement légères avec des poids inférieurs à 2 kg. Il faut être vigilant si vous élaguez à proximité des lignes électriques, car par temps humide, des arcs électriques peuvent se former et être très dangereux pour les

opérateurs. Les marques les plus courantes sont SILKY, BERGER et ARS en matériel professionnel.

Scies emmanchées électriques ou thermiques

Il est probable que le développement des modèles électriques relègue les modèles thermiques au rang d'antiquités : ces derniers sont plus lourds, bruyants et polluants. Les modèles électriques qui se sont multipliés ces dernières années ne présentent pas ces inconvénients. Le poids total de certaines perches électriques est de 3,25 kg, soit 2 fois moins lourds que leur équivalent thermique mais leur prix est presque 2 fois plus élevé. Télescopiques, elles permettent d'intervenir jusqu'à 5 m de hauteur selon la taille de l'opérateur.

On trouve également des matériels pneumatiques plutôt réservés aux professionnels : ces matériels sont reliés à une centrale pneumatique transportée par quad ou véhicule tout terrain.

Les nacelles

Elles sont réservées aux professionnels : tractées ou autoportées, l'opérateur se déplace en sécurité et intervient à hauteur des branches à couper avec les matériels classiques décrits ci-dessus. Elles sont plutôt réservées et utilisées dans les peupleraies où les espacements facilitent leur intervention, mais certains peuplements feuillus ou résineux sont également accessibles et peuvent être élagués avec une nacelle. Un relief limité et l'absence de dépression conditionnent leur utilisation.

Accessoires

Pour les opérations d'élagage de branches situées à des hauteurs importantes, le port du casque est fortement recommandé : une branche coupée peut provoquer des blessures non négligeables au moment de sa chute. Les gants sont aussi utiles pour protéger les mains lors des

contacts avec des outils tranchants ou pour limiter les ampoules consécutives à la manipulation répétée de la perche.

Astuce

Il peut être utile de couper la branche en 2 fois : une première fois à 20 ou 50 cm du tronc, ce qui limite ou évite les déchirures lorsque la branche tombe en fin d'opération. Cette précaution limite le risque de blocage de la lame dans le trait de coupe, ce qui peut être très gênant si ça concerne une branche située à une hauteur élevée. On coupe ensuite le chicot restant beaucoup plus facilement sans risques de déchirure de la base.

Conclusions

Compte tenu du temps et de l'énergie nécessaires pour assurer les opérations de taille et d'élagage, il est indispensable de disposer de matériels de qualité et entretenus. L'affûtage et le graissage du matériel doivent être aussi régulièrement réalisés.



Jérôme Rosa © CNPF

La nacelle est très pratique dans certaines situations et plutôt réservée aux professionnels